



Association de Promotion
du Rat comme
Animal de Compagnie

Fiche n°4 :

Choisir son animalerie

Par expérience, le risque d'avoir un animal parasité, malade, ou porteur d'une maladie est bien plus grand en animalerie. Il s'agit donc pour réduire les risques de bien choisir son magasin. Plusieurs visites sur quelques jours d'intervalles pourront aussi vous permettre de vous rendre compte de la qualité du magasin sur la durée, c'est plus sûr que d'y aller une seule fois pour l'achat.

Observer l'espace de vie des rongeurs:

- le type de litière utilisée (maïs, lin, chanvre ? proscrire les copeaux)
- la propreté des cages.
- l'espace disponible par animal; y a-t-il une surpopulation ?
- la disponibilité d'eau propre et de nourriture
- la séparation des sexes; si mâles et femelles sont ensemble, vous risquez d'acquérir une ratte gestante, même si elle est jeune.

Observer les rats:

- sont-ils propres ?
- sont-ils vifs ou amorphes ?
- comment se comportent-ils face aux vendeurs ?

(plus souvent révélateur du caractère du personnel que du rat, ça vous donnera un indice sur les traitements reçus dans la boutique. J'ai personnellement pris une ratte mordeuse à l'achat, qui avait été frappée par le vendeur de l'animalerie et des rats adorables que les vendeurs sortaient et câlinaient en dehors des heures de pointe. Il ne faut pas oublier que le contact avec le personnel de l'animalerie constitue le contact qui va commencer à forger les relations rat-humain avant que vous n'entriez dans la vie du rat. Il sera plus facile pour vous d'appivoiser un rat bien traité, manipulé et en confiance, qu'un rat maltraité, même si ce n'est pas impossible à force de patience.)

Se renseigner auprès des vendeurs:

- depuis combien de temps les rats sont-ils là ?
- y a-t-il une période de quarantaine avant la mise en vente ?
- les rats sont-ils sous traitement ?

(C'est une question à laquelle certains magasins refuseront de répondre, cependant c'est une information importante. En effet certaines animaleries administrent des anti-biotiques aux rats en vente, soit pour éviter une infection en préventif, soit pour traiter une maladie. Le fait est qu'une fois chez vous, le rat n'a plus ce traitement et les symptômes masqués peuvent alors apparaître et il serait utile pour votre vétérinaire de connaître le nom du médicament utilisé, ou du moins son principe actif.)

En animalerie, il y a rarement une garantie de bonne santé de l'animal. Renseignez-vous avant l'achat, certaines proposent le remplacement de l'animal s'il décède dans les quelques jours suivant l'achat. C'est une bien maigre consolation, et c'est en général rarement le cas. Un animal malade à l'achat va souvent avoir des parasites, la gale ou des affections pulmonaires ou virales type SDA, qui n'entraînent pas une mort rapide, mais peuvent contaminer les autres rats présents chez vous.

Le refus de la vente des rongeurs aux mineurs peut aussi être un signe supplémentaire du sérieux de l'enseigne.

Texte par Laëtitia DUDOUS,
Trésorière de l'A.P.R.A.C.